

PROJET

MOT DE SON EXCELLENCE MADAME CHANTAL SAFOU MINISTRE DU
GENRE, ENFANT ET FAMILLE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU
CONGO A LA 10^{ème} REUNION DU COMITE CONSULTATIF DE LA PLATEFORME
DES FEMMES SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD CADRE D'ADDIS
ABEBA

- ***Excellence Monsieur l'Envoyé spécial du
Secrétaire général des nations Unies pour les
Grands lacs ;***
- ***Madame l'Ambassadeur Mula Mula***
- ***Mesdames et Messieurs de la société civile***

La dixième réunion du Comité consultatif, qui se tient ce 13 février 2019 est axée sur les moyens de renforcer la mobilisation politique, d'élaborer et mettre en œuvre une stratégie concertée sur les femmes, la paix et la sécurité dans la région des Grands Lacs pour 2019, en prévision de 2020.

Nous voici réunies, une fois de plus, pour nous pencher sur ces questions essentielles qui intéressent au plus haut point la Femme de la Région des grands lacs, dans ce que doivent être les rôles qui sont les leurs, en tant que artisanes de la paix et du développement, actrices incontournables pour la sécurité et la coopération dans la Région des Grands Lacs, par ailleurs, victime de discriminations et de violences, marginalisées mais DEBOUT.

Qu'il me soit donc permis, Honorable Assemblée, de vous traduire les remerciements et la reconnaissance sincères des femmes Congolaises pour toutes les passerelles jetées depuis 2013 dans l'évolution de situation de la Femme en République Démocratique du Congo.

Les femmes congolaises n'ont pas oublié qu'une importante mission de solidarité, conduite par S.E Madame Catherine Samba-Panza, ancienne présidente de la RCA, a séjourné dans notre pays au mois d'août 2018, avant les élections. Cette mission comme tant d'autres a servi à maintenir éveillée la conscience des Congolaises quant à leur rôle et aux efforts à redoubler pour leur prise en compte dans les instances de prise de décisions. Les élections qui ont eu lieu dans notre pays ont marqué une fois de plus un moment décisif dans la participation politique de la femme à travers les élections.

Parlant des élections, notre pays vient de sortir, le 30 décembre dernier d'une heureuse et riche expérience d'élections présidentielle couplées avec celles nationale et provinciales. Au cours de ces élections, la Femme

congolaise a eu à participer activement en tant qu'électrice et candidate.

Relisant le parcours de la participation des femmes aux différents processus électoraux qui ont eu lieu dans notre pays, nous pouvons remarquer une évolution. En effet, lors des dernières :

- au niveau national, sur 13 562 hommes, 436 ont été élus, tandis que sur 1 796 femmes, 49 femmes ont été élues, soit 11%.
- Aux élections provinciales, 17 323 candidats hommes, 624 ont été élus ; Et sur 2 313 candidates, 76 femmes ont été élues, soit également 11%.

Ces résultats nous ramènent à des comparaisons par rapport aux élections de 2006, où on s'aperçoit qu'au niveau provincial, sur 715 candidates, il n'y avait que 6% des femmes tandis qu'aux élections de 2011, il n'y avait que 9,7 %. Les résultats des dernières élections nous

montrent qu'il y a une amélioration dans le score que réalisent les femmes congolaises.

Il est vrai que des efforts doivent être menés pour l'amélioration de cette participation politique de la femme, cependant, nous ne pouvons nous empêcher de mobiliser encore plus.

C'est le cas des femmes candidates non élues qui ont constitué un lobby avec des partenaires afin de revoir ensemble comment améliorer cette participation des femmes. La plate-forme des femmes Congolaises constituant leur cadre de concertation, CAFCO a rencontré le nouveau président de la République et lui a présenté un cahier de charge sur la parité. Il y a lieu d'espérer des perspectives nouvelles car les femmes des partis politiques se mobilisent, elles aussi, autour de

responsables des partis pour leur représentativité au niveau local.

Ce n'est qu'à travers la participation des femmes dans les instances de prise de décisions que leur action et engagement pour la paix, la sécurité peuvent devenir effective, car là, elles sont « **autour de la table et non sur la table** » !

Ouvrant un autre chapitre, tout aussi important pour la République Démocratique du Congo, il sied de rappeler que la réunion des Ministres du Genre à Entebbe a recommandé le 23 novembre 2018 la réalisation d'une évaluation pour le renforcement des capacités techniques du Centre Régional de Recherche de Documentation sur les Femmes, le Genre et la Construction de la Paix. Son évaluation par la CIRGL a eu lieu le 3 janvier 2019.

Il en ressort les recommandations suivantes :

- *Initier le dialogue entre le Gouvernement de la RDC et l'UNESCO, afin de revoir l'accord de coopération signé entre elles et d'assurer l'intégration du CERED-GL en tant qu'organe décentralisé de la CIRGL ;*
- *Convoquer un forum des Ministres en charge du genre et de la femme afin de mettre en place le conseil d'administration du CERED et trancher sur toutes les questions d'ordre opérationnel susmentionnées ;*
- *Assurer la synergie du CERED-GL avec les Centres Nationaux Associés et rendre le réseautage avec ceux-ci plus opérationnel ;*
- *Revoir la viabilité de ces Centres Nationaux ;*
- *Solliciter l'appui financier et technique de la CIRGL et de l'UNESCO et faciliter l'obtention des fonds pour mener une étude de typologie de la violence dans les Grand Lacs.*

A ce jour, Mon ministère compte incessamment :

- *Adresser une lettre au Bureau du Secrétaire Exécutif de la CIRGL pour solliciter l'intégration du CERED-GL au sein de la CIRGL ;*
- *Elaborer trois notes conceptuelles pour mener une étude sur :*
 - *la typologie des violences sexuelles et basées sur le Genre,*
 - *un Etat des lieux sur les mouvements féminins hier et aujourd'hui dans la Région des Grands Lacs et*
 - *la participation politique de la femme dans la région des Grands Lacs ;*
- *Examiner des activités de mise en œuvre du Plan d'action régional approuvé lors de la réunion des Ministres du genre tenue à Entebbe le 23 novembre*

2018, y compris les stratégies relatives à la participation réelle des femmes à la vie politique et aux processus de paix ainsi qu'aux efforts de prévention et de protection en rapport avec les violences sexuelles et sexistes.

Notons que La RDC a son plan d'action national 1325, deuxième génération, budgétisé et validé depuis septembre 2018.

Au cours de cette réunion, nous voudrions bien en tant que pays, pouvoir, puisque l'occasion nous est offerte, discuter de la façon dont le Comité consultatif de la plateforme des femmes sur la mise en œuvre de l'accord cadre, peut aider davantage les différents associations de femmes congolaises afin de créer des synergies entre elles et faire en sorte que les partenaires appuient les

objectifs dans le domaine identifié de la paix, de la sécurité ainsi que de la coopération, y compris l'autonomisation économique.

En sa qualité de la présidente de CTS au Caire , son Excellence Madame la ministre Genre Enfant et Famille a permis de lancer l' appel à toutes les femmes pour parler d'une seule voie .

- *Que vive donc la CIRGL !*
- *Que vive la Plateforme des femmes pour la mise en œuvre de l'Accord cadre d'Addis Abeba sur les femmes, la paix, la sécurité et la coopération !*

Je vous remercie !

CHANTAL SAFOU LOPUSA